

LE RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (RADD) 2025 DE LA RÉGION GRAND EST

Avis présenté par le groupe de travail
Rapport annuel de développement durable

Autosaisine – Avis adopté en séance plénière du 18 juin 2026



Avis & Rapport

CESER
GrandEst

Sur la conception du document

S'appuyant sur ses avis et contributions antérieurs, le CESER a analysé les évolutions marquant la spécificité de ce document par rapport aux précédents RADD. Il l'a également examiné par thématique au travers de ses trois fils rouges pour la mandature 2024-29 :

- Favoriser une ruralité attractive ;
- Freiner le développement de la précarité et des discriminations ;
- Permettre aux jeunes de se projeter dans un avenir désirable en Grand Est.

Le CESER comprend le choix d'organiser le RADD autour des neuf défis stratégiques du Grand Est. Cependant, alors que le RADD se présente comme une « grille de lecture » pour évaluer la progression des dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), le lien entre ces derniers et les neuf défis n'est pas toujours établi explicitement ni de manière uniforme. Il serait judicieux de rendre les ODD plus visibles en les intégrant systématiquement dans chaque partie, et ce, dès le sommaire.

Vue d'ensemble

Globalement, le RADD paraît cohérent, clair et assez complet. Il montre que la Région est engagée dans une réelle démarche de développement durable et fait ressortir une volonté de synergie avec les autres collectivités et l'Etat, ainsi qu'un engagement pour la mobilisation des financements européens dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe.

Toutefois, par sa forme, le RADD s'apparente plus à un rapport d'activité qu'à une réelle analyse des politiques au regard du développement durable. Par ailleurs, sa lecture serait facilitée par une mise en page comportant davantage d'images et de graphiques à visée informative et pédagogique.

En outre, le RADD se juxtapose à plusieurs documents et schémas « globalisants » (SRDEII, SRADDET, Grand Est Région verte, ...), qui définissent les stratégies. Il en résulte une réelle difficulté à appréhender simplement les priorités et résultats de l'action du Conseil régional, ainsi que leur mise en perspective sur une trajectoire choisie.

Sur les indicateurs

Par rapport aux précédents RADD, le CESER note la disparition de plusieurs indicateurs en 2025. Ceux qui subsistent portent davantage sur la mise en œuvre des politiques et dispositifs (nombre de subventions accordées par exemple) que sur les effets constatés.

Le CESER estime nécessaire de mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation, en s'appuyant par exemple sur les « 20 indicateurs pour décrypter le Grand Est » publiés chaque année par le CESER, ou sur ceux développés par l'INSEE pour le suivi des ODD.



Principales préconisations

Générales

- Voter le RADD avant le débat d'orientations budgétaires et dans le cadre d'un débat public.
 - Ajouter au RADD une synthèse de quelques pages, à caractère plus politique, destinée aux décideurs et aux parties prenantes, qui pourrait se concentrer sur des actions nouvelles, des évolutions notables et des territoires à mettre en valeur.
 - Intégrer ou signaler dans le RADD les évaluations des politiques menées, en prévoyant un suivi régulier de ces démarches par le Comité stratégique de l'évaluation (CSE).
 - Mettre en place un tableau de bord synthétique comportant des indicateurs de suivi et d'évaluation, afin de faire du RADD un outil de suivi et d'aide à la décision.
- Intégrer une analyse des impacts globaux de la transformation numérique du territoire et de l'infrastructure associée, ainsi que les mesures à destination des utilisateurs mises en œuvre pour évaluer et limiter ces impacts.
 - Aborder les thématiques « tourisme, culture et mémoire » dans toutes leurs dimensions : environnementale, mais aussi sociale, économique et territoriale.
 - Suivre l'évolution de la précarité dans le RADD.
 - Intégrer la question de la gouvernance des bassins de vie transfrontaliers, pour mieux refléter la réalité des dynamiques transfrontalières et renforcer la lisibilité de l'action régionale.
 - Faire du budget vert un outil d'aide à la décision au service de la performance régionale et de la priorisation des dépenses.

Thématiques

- Mettre en valeur la transition numérique agricole, champ d'innovation fondamental, tant pour la production végétale et animale que pour la gestion des forêts.
- Développer les thématiques de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire.
- Suivre la part modale du Transport Express régional (TER) de voyageurs, des transports interurbains et du vélo, tant pour les déplacements domicile-travail que pour d'autres motifs (tourisme, loisirs, santé etc.).
- Maintenir le soutien régional aux structures dédiées à l'éducation à l'environnement, à l'heure où beaucoup d'entre elles rencontrent d'importantes difficultés financières.



Yannick FASSAERT

Président du groupe de travail



Marc PHILIBERT

Vice-Président du groupe de travail



Dorothee DHOUB

Rapporteure du groupe de travail



Strasbourg

1 Place Adrien Zeller
67000
03 88 15 68 00

Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho
51037
03 26 70 31 79

Metz

Place Gabriel Hocquard
57036
03 87 33 60 26



www.ceser-grandest.fr



[company/ceser-grand-est](https://www.linkedin.com/company/ceser-grand-est)



[@cesergrandest](https://www.facebook.com/cesergrandest)